



**Conseil Économique  
et Social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ENERGY/WP.4/2001/1  
18 juillet 2001

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DE L'ÉNERGIE DURABLE

Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»  
Équipe d'experts de la Fondation des Nations Unies /Fonds  
des Nations Unies pour le partenariat international sur  
les investissements dans l'efficacité énergétique en vue  
d'atténuer les effets des changements climatiques  
Troisième réunion, 26 et 27 mars 2001

**RAPPORT SUR LA RÉUNION**

**I. PARTICIPATION**

1. La troisième réunion de l'Équipe d'experts a rassemblé 18 représentants venant des pays suivants: Bélarus, Bulgarie, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Italie, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Ukraine.
2. Les organisations non gouvernementales suivantes étaient également représentées: Alliance to Save Energy (ASE) et International Institute for Energy Conservation (IIEC).

**II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. Les participants ont adopté l'ordre du jour provisoire proposé (voir annexe) après avoir interverti les points 4 et 6, les présentations des coordonnateurs nationaux devenant ainsi le point 4 et la présentation des partenaires financiers et des contractants devenant le point 6.

### III. ÉLECTION DU BUREAU

4. Les participants ont élu M. Bernard Jamet (France) Président.

### IV. FAITS RÉCENTS CONCERNANT LE PROJET DE LA FONDATION DES NATIONS UNIES/FONDS DES NATIONS UNIES POUR LE PARTENARIAT INTERNATIONAL D'INVESTISSEMENTS DANS L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE EN VUE D'ATTÉNUER LES EFFETS DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

5. Le secrétariat a présenté les faits récents concernant le projet. À la suite de la deuxième réunion d'experts, tenue les 30 et 31 octobre 2000, des formulaires d'identification des projets ont été adressés aux coordonnateurs nationaux en vue de l'organisation de nouveaux cours de formation ou de la fourniture de conseils. À l'issue d'une procédure d'appel d'offres international, l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) a accordé des contrats pour la fourniture de services Internet et l'organisation de stages de formation. Le Comité des dons de la CEE-ONU a tenu sa première session le 23 février 2001 et recommandé d'accorder cinq dons. Le Service administratif de la CEE-ONU a terminé les formalités pour le décaissement de ces dons aux partenaires de financement ou aux agents d'exécution retenus.

### V. PRÉSENTATION PAR LES COORDONNATEURS NATIONAUX

6. Les coordonnateurs nationaux ont présenté une sélection de propositions de projet et ont décrit les progrès réalisés. Au **Bélarus**, les responsables des zones de démonstration ont soumis des propositions pouvant être financées par une ligne de crédit ouverte par la Banque mondiale en faveur des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique. Le Comité d'État pour les économies d'énergie est prêt à poursuivre l'élaboration de ces projets ainsi qu'à fournir des garanties d'investissement et à en cofinancer certains. Le Coordonnateur national a déclaré que le projet de la Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour le partenariat international avançait trop lentement et qu'il fallait commencer à examiner les propositions formulées.

7. En **Bulgarie**, les zones de démonstration avaient été structurées, des projets avaient été identifiés et des réunions d'experts avaient déjà été organisées en vue de leur préparation. Les propositions étaient prêtes à être examinées à l'occasion des cours de formation qui devaient être organisés avec les contractants et les partenaires financiers. Le Coordonnateur national pour le **Kazakhstan** a déclaré que de nombreux programmes étaient en cours avec le soutien de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECAC), du PNUD et du Fonds pour l'environnement mondial, à la suite des efforts du Conseiller régional de la CEE-ONU pour l'énergie. Il a demandé à ce que l'élaboration des projets soit accélérée.

8. Le Coordonnateur national pour la **Fédération de Russie** a déclaré que des propositions de projet avaient été présentées, mais que les travaux avec les contractants et les partenaires financiers n'avaient pas encore débuté. De nombreux services concernant l'élaboration des projets, et notamment la gestion énergétique ainsi que le rôle et la création de sociétés dans ce secteur, devraient être fournis. La préparation des ateliers consacrés à l'élaboration de projets d'investissement dans le secteur de l'efficacité énergétique se poursuit à l'Académie de

médecine de Moscou, mais dans nombre de domaines les progrès réalisés sont insuffisants. La coordination des activités avec les partenaires financiers et les contractants devrait être renforcée. La procédure d'appel d'offres de l'Office des Nations Unies à Genève pour un fournisseur d'accès Internet, y compris les conditions d'offre, doit être précisée. Le Coordonnateur national pour l'Ukraine a déclaré qu'un certain nombre de propositions de projet avaient été sélectionnées, en particulier concernant le chauffage urbain. Les conditions du cofinancement de l'USAID avaient été convenues à Kiev, et étaient actuellement formalisées dans le cadre d'un don accordé par le Comité des dons de la CEE-ONU. Le Coordonnateur national a fait observer que le projet n'avancait pas suffisamment rapidement.

## **VI. PRÉSENTATIONS DES PARTENAIRES DU CO-FINANCEMENT ET DES CONTRACTANTS CONCERNANT LES ACTIVITÉS ENGAGÉES AU TITRE DES PROJETS**

9. Chacun des partenaires financiers ou des représentants des contractants a présenté l'état de ses activités et les plans de mise en œuvre à savoir: EnEffect en ce qui concerne le site Web du projet ([www.ee-21.net](http://www.ee-21.net)); la Alliance to Save Energy; le Institute for Energy Technology (IFE); le Fridtjof Nansen Institute (FNI), la Vekst Foundation; John Palmisano Associates; ainsi que le Consortium Energy Saving International – Renaissance Finance International en ce qui concerne la formation à l'ingénierie financière et à la planification des activités.

## **VII. ÉVALUATION INITIALE DES PREMIÈRES PROPOSITIONS DE PROJETS**

10. Lors de la deuxième réunion de l'Équipe d'experts, le président de l'Équipe et les conseillers pour la formation ont demandé à ce que les premières propositions de projet fassent l'objet d'une évaluation initiale. Cette évaluation a été transmise aux coordonnateurs nationaux et devrait être affichée sur le site Web du projet. Elle a été présentée par M. Deltcho Vitchev, conseiller pour la formation «finance» et M. Trond Dahlsveen, conseiller pour la formation «technique» qui ont examiné les 83 projets proposés par les coordonnateurs nationaux et classé en deux groupes, selon qu'ils comportaient suffisamment d'informations ou qu'ils devaient être complétés. Si certains projets étaient bien préparés et semblaient prometteurs, il existait néanmoins d'importants besoins de renforcement des capacités en matière de planification et d'ingénierie financière. Les stages de formation prévus seraient un facteur essentiel de promotion des investissements dans les pays participants.

## **VIII. CRITÈRE DE SÉLECTION ET MÉCANISMES DE FINANCEMENT DES PROJETS DANS LE DOMAINE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

11. En présentant cette question, le Président de l'Équipe d'experts a décrit l'évolution de la situation concernant le Fonds pour les prises de participations dont il a brièvement rappelé la nature, la composition et les mécanismes de fonctionnement. Il a fait observer que le Fonds était géré par une société privée et comportait des capitaux d'origine privée. L'objectif du Fonds, dont l'un des investisseurs était la BERD, était de fournir des capitaux à des taux intéressants pour les investisseurs privés. Ce point était important car le Fonds ne devait pas servir à accorder des dons ou des prêts à taux préférentiels. Ses ressources s'élevaient à 71 millions d'euros avec un objectif de 100 millions d'euros, et il prendrait des participations de 20 à 25 % dans divers projets, généralement par le biais d'un intermédiaire tel qu'une société de services énergétiques ou une société spécialement créée à cette fin, ce qui lui permettrait de participer à

des investissements dans le secteur public en Europe orientale. Le Fonds participait déjà à certains projets en Hongrie, en Pologne et en République tchèque. À condition que certains critères soient remplis, il pourrait également envisager d'investir dans des projets en Bulgarie, en Roumanie, en Ukraine et dans d'autres pays participants et était également intéressé par la Croatie, la Slovénie et l'Europe du Sud-Est.

## **IX. SITUATION FINANCIÈRE DE LA FONDATION DES NATIONS UNIES/FONDS DES NATIONS UNIES POUR LE PARTENARIAT INTERNATIONAL ET DES COFINANCEMENTS**

12. Le secrétariat a décrit le projet de budget ainsi que les contributions de cofinancement, faisant observer que tous les partenaires financiers avaient été confirmés. L'Équipe d'experts a demandé à la Fondation des Nations Unies des informations sur d'autres sources de cofinancement et prié le secrétariat d'examiner cette question avec la Fondation et le Fonds.

## **X. AUTRES QUESTIONS**

13. L'Équipe d'experts a remercié la CEE-ONU d'avoir organisé la réunion et fourni des services d'interprétation et de traduction dans les trois langues de travail de la CEE-ONU.

## **XI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**

14. À l'issue des débats, l'Équipe d'experts est parvenue aux conclusions suivantes:

a) L'analyse préliminaire des formulaires d'identification des projets, reçus du Bélarus (7), de la Bulgarie (25), du Kazakhstan (7), de l'Ukraine (12) et de la Fédération de Russie (38) par le Président de l'Équipe d'experts et les conseillers en formation marque une première étape en ce qui concerne l'élaboration du projet;

b) Cette analyse permettra aux coordonnateurs nationaux, aux partenaires financiers et aux contractants de poursuivre l'élaboration des cours de formation qui constituera la première étape de sélection des projets prometteurs;

c) En janvier 2001, l'appel d'offres international annoncé par l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) concernant la fourniture de services financiers, la sélection d'un fournisseur d'accès Internet et l'organisation de programmes de formation en matière d'ingénierie financière a représenté un pas important;

d) En outre, l'Équipe d'experts a pris note du fait qu'un Comité des dons de la CEE-ONU avait tenu une première réunion le 22 février 2001 et accordé cinq dons à des institutions partenaires du cofinancement (Fridtjof Nansen Institute, Institute for Energy Technology, Vekst Foundation, John Palmisano Associates and USAID-ArenaEco) ce qui devrait contribuer à accélérer la mise en œuvre du projet;

e) Le cofinancement de l'USAID transitera par le réseau municipal pour l'efficacité énergétique de la Alliance to Save Energy et sera consacré aux activités présentées dans le descriptif de projet au titre des produits 1.1 (réseau de responsables de l'efficacité énergétique); 1.2 (formation d'experts à l'élaboration des projets); 1.3 (projet d'investissement dans la filière);

2.2 (élaboration de législations relatives à la conservation de l'énergie); et 3.3 (fonds pour l'efficacité énergétique);

f) Les coordonnateurs nationaux ont déclaré que le projet avançait trop lentement et que les retards dus au mécanisme de cofinancement, aux procédures d'appel d'offres, à la création du Comité des dons de la CEE et au décaissement des dons se traduisaient par des problèmes d'exécution des programmes au niveau national.

15. À l'issue de ses délibérations, l'Équipe d'experts a convenu ce qui suit:

a) Les coordonnateurs nationaux ont demandé que des mesures soient prises pour accélérer l'élaboration des activités avec l'assistance des partenaires financiers du secrétariat de la CEE-ONU, de l'Équipe d'experts, des consultants et des contractants;

b) Le programme de cours de formation devrait être élaboré dans chacun des pays participants en étroite coopération entre le Coordonnateur national, les partenaires financiers, le secrétariat de la CEE-ONU, le Président de l'Équipe d'experts et les conseillers en formation sur la base des résultats de l'évaluation des premières propositions de projet afin d'assurer la cohérence des thèmes de chaque cours ainsi que de l'ensemble de ces cours de formation avec l'objectif général du projet et de tenir compte des situations de chaque pays;

c) Les cours de formation devraient être organisés dans chacun des pays participants avec les partenaires financiers et/ou les contractants ci-après:

Bélarus:	ENSI-RFI (formation);
Bulgarie:	USAID et Alliance to Save Energy;
Kazakhstan:	USAID et Alliance to Save Energy;
Fédération de Russie:	Département de l'énergie des États-Unis et ENSI-RFI (formation);
Fédération de Russie:	Institute for Energy Technology;
Ukraine:	USAID et Arena-Eco.

d) Une fois les programmes définis, il faudrait arrêter un calendrier général du projet, dresser un tableau général des activités/participants et revoir et réviser, le cas échéant, les plans de travail pour chacun des coordonnateurs nationaux;

e) L'Équipe d'experts a accueilli avec satisfaction la proposition de l'Institute for Energy Technology de préparer, avec la participation d'experts de chacun des pays participants un séminaire de formation sur le financement par des entreprises de services énergétiques de projets relevant du secteur public;

f) Le secrétariat de la CEE-ONU devrait préparer en anglais et en russe une publication sur l'efficacité énergétique et la sécurité énergétique dans la Communauté d'États indépendants (CEI) en se fondant pour ce faire sur l'étude préparée par le Groupe de travail CEE-ONU/CEI;

g) L'étude sur l'activité des institutions multilatérales dans le domaine de l'efficacité énergétique dans les pays participants, que prépare actuellement le Fridtjof Nansen Institute, devrait être réalisée en étroite coopération avec les coordonnateurs nationaux et reposer sur des exemples concrets de projets d'investissement et de mécanismes de financement;

h) Dans un premier temps, le Fridtjof Nansen Institute a été prié de communiquer à l'Équipe d'experts pour observations un rapport sur l'état d'avancement de l'étude et la méthodologie utilisée;

i) L'Équipe d'experts a prié tous les membres d'utiliser le site Web du projet pour leur communication et d'y afficher les résultats obtenus, les documents et les informations au sujet des événements prévus une fois que ce site sera pleinement opérationnel en avril 2001;

j) Les réunions de l'Équipe d'experts devraient se composer de sessions officielles (avec interprétation simultanée assurée par les services de l'Office des Nations Unies à Genève) consacrées à des questions intéressant tous les participants et de sessions officieuses (sans interprétation) au cours desquelles des petits groupes d'experts se réuniraient pour étudier des questions précises;

k) Le calendrier des sessions officielles et officieuses ainsi que les présentations de chaque délégation devrait être affiché sur le site Web avant la réunion de façon à favoriser les délibérations;

l) Les coordonnateurs nationaux devraient communiquer au fournisseur d'accès Internet toutes les informations nécessaires pour que le site Web puisse devenir opérationnel avant la fin avril 2001, et notamment:

- Une description complète de chaque zone de démonstration au moyen de la présentation type figurant à l'annexe 5 du descriptif de projet;
- Les descriptions des propositions de projet d'investissement;
- Les cartes des zones de démonstration;
- Des observations sur les spécifications techniques du site Web.

m) Les coordonnateurs nationaux devraient communiquer au secrétariat de la CEE-ONU des informations sur les tarifs de télécommunications pratiqués par leurs fournisseurs d'accès à Internet pour l'utilisation du site Web du projet ainsi que les coûts d'affichage d'informations nationales, comme demandé ci-dessus;

n) Le Institute for Energy Technology, IFE et John Palmisano Associates devraient préparer un descriptif annoté du Guide à l'intention des investisseurs dans les projets d'efficacité énergétique et des mécanismes de crédit pour l'échange d'émissions de carbone, qu'ils devraient soumettre à l'Équipe d'experts pour observation;

o) Il faudrait demander au secrétariat de poursuivre les discussions avec la Fondation des Nations Unies et le Fonds des Nations Unies pour le partenariat international au sujet d'une éventuelle extension du projet sur la base d'un cofinancement additionnel en vue de soumettre éventuellement une proposition en ce sens au Fonds des Nations Unies pour le partenariat international au cours du second semestre de 2001;

p) La proposition qui serait soumise devrait tenir compte de l'expérience acquise à l'occasion du projet en cours s'agissant du cofinancement, des évaluations de résultats par le Conseiller pour la surveillance et l'évaluation et des conclusions préliminaires de l'étude sur l'activité des institutions multilatérales dans le domaine de l'efficacité énergétique dans les pays participants.

16. Dates des prochaines réunions du Comité de l'énergie durable de la CEE-ONU:

- **Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21»:** **19 et 20 novembre 2001**
- **Session spéciale sur les investissements de la Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour le partenariat international dans le domaine de l'efficacité énergétique:** **20 novembre 2001**
- **Session spéciale sur le projet RENEUER en Europe du Sud-Est:** **20 novembre 2001**
- **Comité de l'énergie durable, onzième session:** **21-23 novembre 2001**
- **Groupe spécial d'experts du charbon et de l'énergie thermique en Europe:** **19 novembre 2001**
- **Groupe spécial d'experts sur l'interconnexion des réseaux électriques:** **23 novembre 2001**

**ANNEXE**

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

de

la troisième réunion de l'Équipe d'experts de la Fondation des Nations Unies/  
Fonds des Nations Unies pour le partenariat international,  
qui s'ouvrira le lundi 26 mars 2001, à 10 heures,  
salle V du Palais des Nations à Genève

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du bureau.
3. Faits récents concernant le projet de la Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour le partenariat international sur les investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les effets des changements climatiques.
4. Présentation des activités du projet par les partenaires du financement et les contractants.
5. Évaluation préliminaire des premières propositions de projet.
6. Présentation par les coordonnateurs nationaux.
7. Critères de sélection et mécanismes de financement des projets dans le domaine de l'efficacité énergétique.
8. Situation de la Fondation des Nations Unies/Fonds des Nations Unies pour le partenariat international et des cofinancements.
9. Autres questions.
10. Conclusions et recommandations

-----